

**Le Maillon Solidaire**

Atelier associatif  
de réparation de cycles

## Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 20 février 2021

Conformément à la loi d'urgence n°2020-1379 du 14 novembre 2020, et à l'ordonnance n°2020-1497 du 2 décembre 2020, l'association Le Maillon Solidaire a tenu son assemblée générale ordinaire en visioconférence le 20 février 2021 à 9h. La signature de la feuille d'émargement et les opérations de vote étaient assurées par un formulaire en ligne. Compte tenu du caractère exceptionnel de la situation, et pour éviter de pénaliser nos adhérents les moins à l'aise avec les outils numériques, le vote des différentes délibérations est resté ouvert du 20 février 2021 à 9 h au 27 février 2021 à 9h.

L'assemblée générale était présidée par René Rausher, président de l'association, assisté de Pascal Lainé, trésorier, Patrick Voignier, secrétaire, Michel Bardot, Thierry Dubret et Laurent Bigey, administrateurs. Le présent rapport est rédigé par Pascal Lainé.

Pascal Lainé a animé la visioconférence à laquelle ont assisté trois adhérents – outre les six membres du conseil d'administration – et Yves Vola, adjoint au maire de Belfort en charge de l'écologie, de la nature en ville et des déplacements urbains.

### **À l'ordre du jour**

Après avoir remercié les adhérents connectés ainsi que l'adjoint au maire, Pascal Lainé, rappelle que l'ordre du jour porte sur le rapport moral, le bilan d'activité, le rapport financier ainsi que la ratification du PV du conseil d'administration du 12 décembre 2020 (documents en annexe).

Trois postes d'administrateurs sont à renouveler. Michel Bardot, Thierry Dubret et Laurent Bigey sont candidats à leur propre succession.

Avant de donner lecture des rapports et bilans, Pascal Lainé demande à ce que Michel Bardot soit chaleureusement applaudi. A l'origine de la création de l'association en 2011, celui qui en fut pendant dix ans le président et l'incarnation a en effet souhaité prendre du recul. Il transmet la présidence mais reste administrateur.

### **Coup de pouce vélo : 1000 heures de bénévolat**

A l'issue de la partie formelle de l'assemblée générale, une conversation s'engage. Sylvie Courroy, adhérente, s'enquiert du nombre d'heures consacrées par les bénévoles à l'opération « coup de pouce vélo ». Calculs faits, près de 1000 heures de bénévolat ont été consacrées à la remise en état de 175 vélos. Compte tenu de cet engagement bénévole et de la mise en œuvre d'un maximum de pièces détachées issues du recyclage d'anciens vélos, tous ces vélos ont été remis en route sans dépasser le montant du coup de pouce, soit 50€/vélo. Leurs propriétaires sont repartis avec des vélos en parfait état d'usage sans reste à charge.

## Essentiel mais fermé

Yves Vola a salué l'engagement des bénévoles ainsi que la gestion de l'association. Il s'est engagé à se faire l'ambassadeur de l'association auprès de son collègue Sébastien Vivot, premier adjoint, pour que ce dernier accorde au Maillon Solidaire une dérogation à l'arrêté municipal du 2 novembre 2020 qui ferme les ERP, dont les locaux de l'association. Quoique considéré comme service essentiel et donc exempté de confinement, le Maillon Solidaire est en effet fermé en raison de cet arrêté municipal.


Les projets pour l'année 2021 ont été à peine évoqués, toute l'activité de l'association est en effet suspendue à l'évolution de l'épidémie de Covid 19.

## Résultats des votes

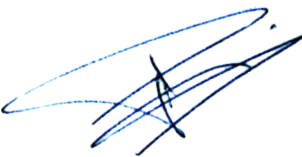
Le dépouillement du formulaire de vote électronique a donné les résultats suivants : 23 adhérents ont signé la feuille d'émargement puis rempli le formulaire de vote. S'y ajoute un vote envoyé par courrier postal. Le rapport moral est adopté avec 23 voix pour et 1 voix contre, le rapport financier est adopté à l'unanimité (24 voix), le PV du CA du 12/12/2020 est ratifié par 23 voix et une abstention. Les trois administrateurs sont reconduits à leur poste à l'unanimité (24 voix). Le tableau de ces résultats est conservé dans les archives numériques de l'association et accessible aux adhérents qui souhaiteraient le consulter.

Fait à Belfort le 27 février 2021


René Rausher,  
président




Pascal Lainé,  
trésorier




Patrick Voignier,  
secrétaire




Michel Bardot,  
administrateur

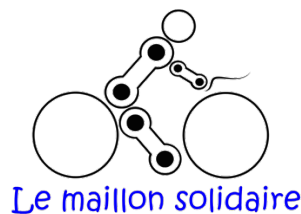


Thierry Dubret,  
administrateur



Laurent Bigey,  
administrateur





Le Maillon Solidaire  
10 rue de Londres  
90000 BELFORT  
07 83 84 34 52  
[lemaillonsolidaire90@gmail.com](mailto:lemaillonsolidaire90@gmail.com)  
[www.lemaillonsolidaire.fr](http://www.lemaillonsolidaire.fr)

## AG 2020

### Bilan d'activité

#### Le président historique prend du recul

Virtuelle pour cause de pandémie, cette assemblée générale tourne une page de l'histoire du Maillon Solidaire. Le président Michel Bardot, créateur de l'association, a souhaité alléger le fardeau qui pèse sur ses épaules depuis maintenant 10 ans. Son choix de passer le flambeau de la présidence a conduit à remanier le conseil d'administration et le bureau.

#### Le conseil d'administration remanie le bureau

Réuni le 12 décembre 2020, le conseil d'administration de l'association a Marie Bardot, administratrice de la première heure qui vit désormais loin de Belfort laisse sa place à Patrick Voignier. Celui-ci, ainsi que René Rausher et Pascal Lainé ont été cooptés « membres fondateurs ». Comme le prévoient nos statuts, les trois postes du bureau ne peuvent être tenus que par des « membres fondateurs ». Les rôles ont été répartis de la manière suivante : René Rausher devient président, Pascal Lainé trésorier et Patrick Voignier secrétaire. Laurent Bigey, Michel Bardot et Thierry Dubret restent administrateurs. Ces décisions doivent être ratifiées par l'assemblée générale, vous pourrez le faire grâce au formulaire de vote.

Saluons ici l'engagement de Michel. Non seulement il a créé et animé ce formidable outil qu'est le Maillon Solidaire, mais il a su organiser une passation de pouvoir fluide qui permet à l'association de poursuivre sa mission sans conflit et sans heurt. Si cette AG avait pu se tenir normalement, nous lui aurions offert une « standing ovation ».

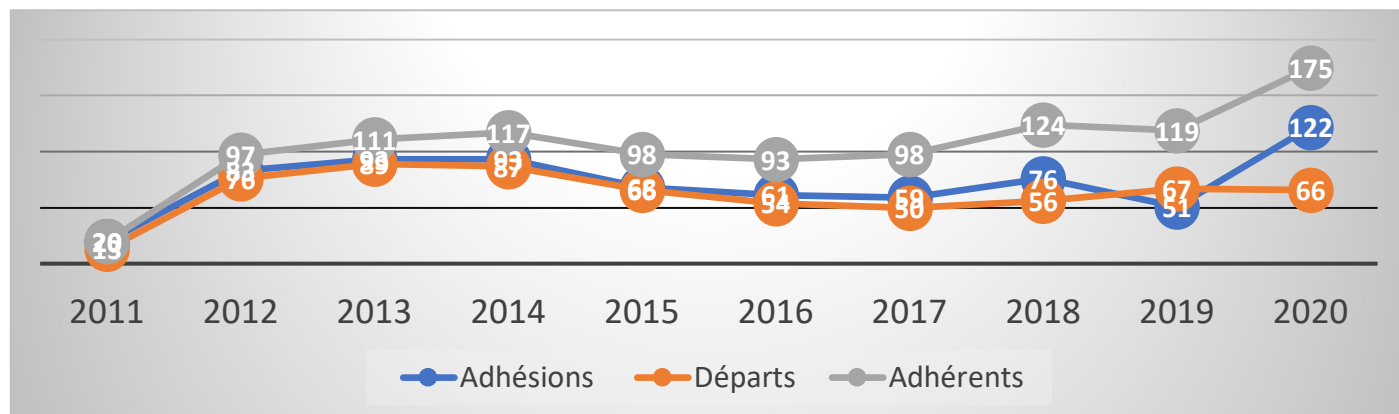
#### Confinements et « coup de pouce vélo »

Historique aussi bien sûr, la pandémie de Covid 19. Au Maillon Solidaire, cette crise s'est traduite par plusieurs mois de fermeture. Du 17 mars au 11 mai, dates du premier confinement, puis à partir du 30 octobre. Quoique considéré comme commerce essentiel, nous n'avons toujours pas pu rouvrir, en raison d'un arrêté municipal qui interdit au public d'accéder à notre local.

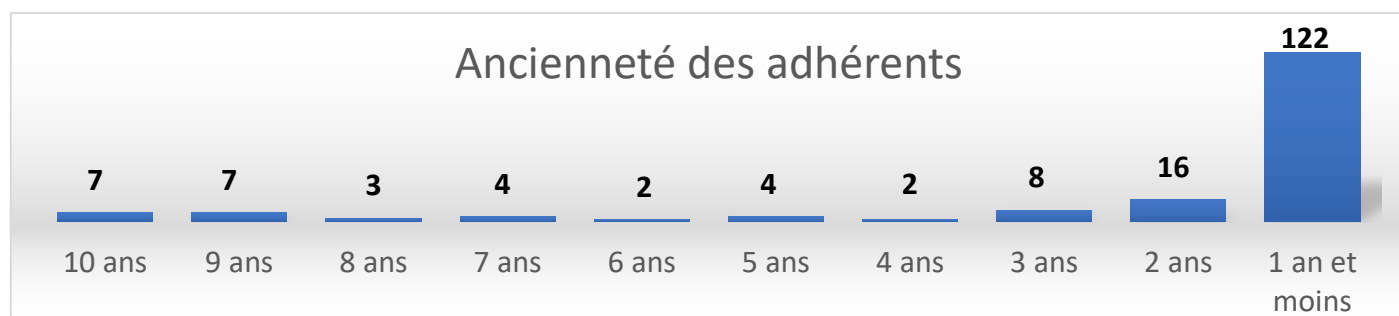
Entre deux confinements, le Maillon Solidaire s'est investi dans l'opération « coup de pouce vélo », qui prévoyait notamment une aide de 50€ pour la remise en état d'un vélo. Nous sommes le seul atelier participatif de la région à avoir adhéré à l'opération. Notre principale motivation était de prendre notre part d'une opération intelligente et efficace de promotion du vélo. Au bilan, les bénévoles sont certes fatigués, mais fiers de cette participation. Pour l'association, les bénéfices sont multiples. Financiers bien sûr, mais pas que. Le « coup de pouce » a permis de faire connaître l'association à de nombreux cyclistes du Territoire de Belfort et du nord Franche-Comté. Entre la mi-mai et la fin octobre, plus de 170 vélos ont été remis sur la route. Au total, l'opération représente un peu moins de 1000 heures de travail pour les bénévoles. Le Maillon Solidaire ne facturant pas la main d'œuvre, tous ces cyclistes sont repartis avec un vélo capable de circuler en toute sécurité, sans débours un euro. Au niveau national, plus d'un million de vélos a été remis en état grâce à cette belle opération. Initialement prévue pour durer jusqu'au 31 décembre 2020, l'opération est prolongée jusqu'au 31 mars.

## Les effectifs au plus haut

Compte tenu du sang neuf apporté par le coup de pouce vélo, le nombre d'adhérents du Maillon Solidaire n'a jamais été aussi élevé. 175 adhérents étaient à jour de cotisation au 31 décembre 2020.



Nous espérons qu'un maximum de ces adhérents arrivés parmi nous grâce au coup de pouce renouvelleront leur adhésion. Le turn over des effectifs est en effet l'un des problèmes auxquels le Maillon Solidaire doit faire face. La plupart des adhérents ont deux ans et moins d'ancienneté dans l'association.



## Une gestion numérisée

En début d'année, l'association a choisi de basculer sa gestion sur un logiciel dédié. Nommé Assoclub, l'outil est développé par un informaticien indépendant lui-même président d'association. Pour un coût modique (120€/an) il simplifie grandement la gestion des adhérents et la tenue de la comptabilité. A court terme, nous y basculerons aussi la gestion du stock. Dans le même esprit, l'association a adhéré à Hello Asso, une entreprise de l'économie sociale et solidaire qui vous permet de régler vos cotisations en ligne.

## Des finances au beau fixe

Comme vous pourrez le constater dans le bilan financier téléchargeable en annexe, l'association est dans une situation financière saine, qui nous met en situation de faire face à l'éventuels imprévus. Au-delà d'un bilan financier positif d'environ 4000 euros, le stock de pièces neuves représente une valeur d'environ 2500 euros.

## Formation et conventions

Malgré une année totalement bouleversée, le Maillon Solidaire a pu préserver l'essentiel de ses conventions d'entretien de parc de vélos. Les principaux sont les vélos du lycée professionnel Diderot et de l'Adapei Papillons Blancs.

L'association bénéficie toujours de son habilitation d'établissement de formation. Compte tenu des conditions sanitaires, ce sont essentiellement les bénévoles qui ont bénéficié des actions de formation menées cette année.

## Un avenir difficile à prévoir

Traditionnellement, l'assemblée générale est l'occasion de dévoiler les projets de l'association pour l'année qui débute. Exercice bien difficile en ce début 2021 tant le contexte sanitaire génère plus de questions que de réponses.

- **Quand pourrons-nous à nouveau vous accueillir ?** Nous faisons face aujourd'hui à des injonctions contradictoires : d'un côté, le gouvernement qui place les ateliers associatifs de réparation de cycles au rang des commerces essentiels puisque, comme les garages auto et les vélocistes, ils répondent à un besoin indispensable de mobilité. D'un autre côté, la mairie de Belfort interdit l'accès du public à ses établissements recevant du public (ERP). En résumé, l'atelier peut ouvrir mais ses locaux sont fermés. Nous avons adressé un courrier à la mairie pour demander une autorisation d'ouverture dérogatoire, sous réserve de mise en œuvre d'un protocole sanitaire strict.
- **Le coup de pouce vélo sera-t-il reconduit ?** Initialement prévu pour s'arrêter le 31 décembre, l'opération a été prolongée jusqu'au 31 mars. Si elle est prolongée ou pérennisée, nous l'annoncerons sur notre site internet et notre page Facebook.

### Le gravage bicycode devient obligatoire

C'est la seule certitude pour cette année : le Maillon Solidaire, seule association à posséder une machine de gravage Bicycode®, va devoir adapter sa pratique à un gravage désormais obligatoire. Pour mémoire, les cycles neufs doivent être gravés depuis le 1<sup>er</sup> janvier, les cycles d'occasion vendus par un professionnel devront l'être à partir du 1<sup>er</sup> juillet. Nous serons donc obligés de graver les vélos que nous vendons d'occasion, nous avons prévu de nous rapprocher d'autres revendeurs pour leur proposer nos services.

### Merci à ceux qui nous aident et nous soutiennent

Remercions d'abord chaleureusement la Ville de Belfort, qui nous alloue chaque année une subvention de 300 euros, mais qui surtout nous met gratuitement à disposition le local qui abrite l'atelier ainsi que ses charges de chauffage, d'électricité et d'eau. Soulignons à ce chapitre la récente rencontre avec Yves Vola. Adjoint au maire chargé de la mobilité, celui-ci s'intéresse au vélo. Il a pris connaissance de nos actions avec un vif intérêt.

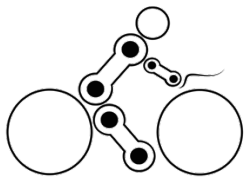
Remercions aussi le Conseil Départemental qui a augmenté cette année la subvention qu'il nous verse. Celle-ci est passée de 800 à 1000€.

Remercions enfin la Maif, qui renouvelle chaque année son adhésion de soutien.

**Merci à vous enfin, pour votre soutien et pour votre participation à cette assemblée générale vraiment pas comme les autres. N'oubliez pas de voter grâce au formulaire accessible à cette adresse :**

<https://framaforms.org/le-maillon-solidaire-assemblee-generale-2020-1611599230>

DEPENSE	Montant	RECETTE	Montant
<b>TOTAL</b>	<b>8 817,31</b>	<b>TOTAL</b>	<b>13 109,74</b>
601. Outillage	1 622,41	701. Vente vélos	994,00
602. Pièces détachées	3 948,39	702. Vente fournitures et pièces occasion	52,00
603. Fournitures de bureau - librairie	88,15	703. Vente fournitures et pièces neuves	182,65
604. Matériel - Petit équipement	678,81	704. Divers	81,85
605. Entretien hygiène santé	380,21	705. Marquage Bicycode	72,50
606. Autres fournitures	424,93	706. Prestations de services.	440,00
<b>60. Achats.</b>	<b>7 142,90</b>	708. ROZO (coup de pouce velo)	8 025,00
615. Entretien - réparations	454,26	<b>70. Ventes de produits finis, prestations de services, marchandises.</b>	<b>9 848,00</b>
616. Primes d'assurance.	366,28	Commune	300,00
618. Divers.	320,00	Département	1 000,00
<b>61 Services extérieurs.</b>	<b>1 140,54</b>	74. Subventions d'exploitation.	1 300,00
623. Publicité, publications, relations publiques.	124,20	756. Cotisations.	730,00
626. Frais postaux et frais de télécommunications.	394,67	758. Produits divers de gestion courante.	248,74
627. Services bancaires	15,00	75. Autres produits de gestion courante.	978,74
<b>62. Autres services extérieurs.</b>	<b>533,87</b>	778. Autres produits exceptionnels.	983,00
		77. Produits exceptionnels.	983,00



Le maillon solidaire

Le Maillon Solidaire  
10 rue de Londres  
90000 BELFORT  
07 83 84 34 52  
[lemaillonsolidaire90@gmail.com](mailto:lemaillonsolidaire90@gmail.com)  
[www.lemaillonsolidaire.fr](http://www.lemaillonsolidaire.fr)

## AG 2020

### Rapport moral

Même bouleversée par les mesures sanitaires rendues indispensables par la pandémie, l'assemblée générale est un moment fort dans la vie de notre association. Réunissant nos adhérents et nos partenaires, cette instance démocratique permet à chacun d'entre vous de s'exprimer librement sur les orientations et perspectives à venir. Cette année, vous pourrez vous exprimer en visio-conférence ou par écrit, sur la page dédiée de notre site internet.

Le président d'une association doit veiller à promouvoir une activité, des valeurs, des idées et ce malgré parfois des turbulences. Nous aimons renouveler notre engagement dans les valeurs qui animent le conseil d'administration et les bénévoles du Maillon Solidaire.

« Ethique-Solidarité-Partage », notre association doit garder ces valeurs et son ancrage philosophique. Notre action se trouve essentiellement dans ces principes.

Nous essayons avec le bureau et le conseil d'administration d'être à votre écoute et de répondre au mieux à vos besoins et vos aspirations. Nous ne le répèterons jamais assez : nous ne sommes pas une structure commerciale et l'atelier du vélo ne doit pas être un lieu de profit et d'intérêt partisan. Nous apportons une aide bienveillante à tous ceux qui nous rendent visite, en contre-partie, chacun doit se montrer attentif à nos principes et de les respecter. En devenant adhérent, vous ne venez pas uniquement réparer votre vélo, mais participer également au développement de l'atelier et soutenez le projet et y prendre une part active. Créer du lien social, c'est créer de la solidarité entre les générations quelques soit sa situation sociale et ses convictions politiques, philosophiques ou religieuses. L'atelier du vélo est un espace où tout le monde doit trouver sa place et s'investir selon ses moyens.

Merci à toutes et tous. Merci pour votre confiance, votre engagement. L'optimisme doit nous animer quelles que soit les difficultés, soyons audacieux, conquérants et fidèles à nos valeurs.

**Merci à vous enfin, pour votre soutien et pour votre participation à cette assemblée générale vraiment pas comme les autres. N'oubliez pas de voter grâce au formulaire accessible à cette adresse :**

<https://framaforms.org/le-maillon-solidaire-assemblee-generale-2020-1611599230>